

SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



Climate Chance lance une campagne d'appel à contributions de bonnes pratiques en matière d'action climat, au niveau mondial et **notamment pour le continent européen**.

Nous faisons appel à vous, **acteurs territoriaux engagés dans la lutte contre le changement climatique en Europe**, pour partager vos initiatives et innovations sur ce continent.

Cet appel à contributions a pour ambition d'**identifier des bonnes pratiques, innovantes et répliquables à la plus grande échelle. en Europe et à l'échelle mondiale.**

Vous êtes une collectivité et autorité locale, une entreprise, une association, un syndicat, un organisme scientifique, une organisation de jeunes ou de femmes, une organisation paysanne, un éducateur, citoyen, alors soumettez votre projet d'action climat et rejoignez notre communauté mondiale de l'action climat !

Participez à la campagne d'appel à projets lancée par Climate Chance pour

- Renforcer la mobilisation des acteurs non-étatiques engagés dans les secteurs majeurs de l'action climat en partageant votre expérience, vos réussites et difficultés.
- Enrichir les contenus et la programmation du [Sommet Climate Chance Europe 2022 de Nantes](#) en apportant des réalisations concrètes.
- Nourrir la [Cartographie de l'action](#) du Portail de l'action de Climate Chance et mettre en lumière les initiatives émanant du continent européen.

Nous vous proposons de participer à cet appel à contributions si vous menez des initiatives répondant aux thématiques climat ci-dessous :

Veillez choisir un maximum de 3 domaines d'action. Si votre domaine d'action n'est pas cité, merci de le clarifier lors de la description de votre initiative.

- Adaptation - Résilience
- Agriculture - Alimentation
- Biodiversité - Forêts - Usage des sols
- Coopération internationale
- Eau

- Education - Formation climat
- Energie
- Financements climat
- Général
- Gouvernance multi-niveaux
- Habitat - Construction durable
- Mobilité - Transport durable
- Océans - Littoral
- Planification - Aménagement des territoires - Villes durables
- Transition de l'économie (filières durables, économie circulaire, déchets)

Les actions sélectionnées auront une place lors du Pitch Corner du **Sommet Climate Chance Europe 2022 à Nantes du 7 au 8 mars 2022** et / ou publiées sur la Cartographie de l'action de Climate Chance.

Pour contribuer : soumettez vos initiatives avant le 14 FEVRIER 2022 sur : <https://www.climate-chance.org/ajouter-projet/>

Informations pratiques

Modalités de sélection

Les contributions seront analysées par le comité scientifique Climate Chance. Ce comité est composé de membres de l'Association Climate Chance et d'organisateur du Sommet Climate Chance Europe 2022. Vous pourrez être sollicité pour compléter si nécessaire votre proposition initiale. Le comité scientifique sera chargé de sélectionner les contributions et de construire le programme en fonction des contributions retenues. Ce comité veillera à maintenir un bon équilibre entre les différentes entrées thématiques. Les équilibres des genres et des provenances géographiques seront aussi importants.

Les contributions non retenues pour les activités du Sommet à Nantes pourront toutefois être mises en ligne sur la Cartographie de l'action disponible sur le site internet de Climate Chance.

2 critères pour pouvoir contribuer

- **Être un acteur non-étatique** : collectivités et autorités locales, entreprises, associations, syndicats, fédérations professionnelles, organisations non gouvernementales, organismes scientifiques, bailleurs, citoyens engagés dans l'action pour le climat en Europe, organisations de jeunes et de femmes, organisations paysannes
- **Avoir un projet en cours qui intègre l'une des thématiques citées plus haut** : Adaptation - Résilience, Agriculture - Alimentation, Biodiversité - Forêts - Usage des sols, Coopération internationale, Eau, Education - Formation climat, Energie, Financements climat, Général, Gouvernance multi-niveaux, Habitat - Construction durable, Mobilité - Transport durable, Océans - Littoral, Planification - Aménagement des territoires - Villes durables, Transition de l'économie (filieres durables, économie circulaire, déchets)

Conditions de la contribution

- La date limite pour la réception des contributions est fixée au **14 février 2022**.
- Les contributions seront examinées et sélectionnées par le Comité Scientifique Climate Chance.
- Les contributions sélectionnées seront contactées à partir de la première semaine de février.
- Les contributeurs sont responsables de leur inscription au Sommet Climate Chance Europe 2022, de la prise en charge de leur frais d'inscriptions, leur déplacement et hébergement et de tous les autres frais afférents.
- Les acteurs dont les contributions n'auront pas été sélectionnées en seront informés par courrier électronique individuel ; aucune compensation ne pourra être demandée auprès de l'Association Climate Chance.
- Les contributeurs sélectionnés autorisent L'Association Climate Chance à réutiliser et à communiquer leurs travaux, en conformité avec le droit d'auteur à la suite du sommet.
- Le Comité d'Organisation du Sommet Climate Chance est la seule entité de prise de décision pour toutes les questions concernant le sommet.

Où effectuer ma contribution ?

Votre contribution doit être postée avant le **14 février 2022**, sur la plateforme dédiée, directement accessible sur : <https://www.climate-chance.org/ajouter-projet/>

Contacts utiles :

- Pour toute question sur l'**organisation** du Sommet Climate Chance Europe 2022 : association@climate-chance.org
- Pour toute question sur l'**appel à contributions** du Sommet Climate Chance Europe 2022: contribution@climate-chance.org

Liens utiles :

- **Site du Sommet Climate Chance Europe 2022** : <https://www.climate-chance.org/sommets-coalitions/sommets-climate-chance/sommet-climate-chance-europe-2022/>
- **Lien vers la plateforme d'appel à contributions** : <https://www.climate-chance.org/ajouter-projet/>
- **Site de l'Association Climate Chance** : www.climate-chance.org